



## PAR COURRIEL

Québec, le 23 février 2023

[REDACTED]  
[REDACTED]

**Numéro de dossier : 2302009-438**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 6 février 2023 visant à obtenir copie des documents détenus par le ministère de la Culture et des Communications concernant l'agrandissement de la bibliothèque publique Saul-Bellow à Lachine (Montréal), effectué entre 2012 et 2105, notamment les montants dépensés pour ce projet.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après *Loi sur l'accès*, certains documents ou certaines parties de documents ne vous sont pas communiqués parce qu'ils contiennent des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues à la *Loi sur l'accès*. Nous nous appuyons pour ce faire sur les articles suivants :

- L'article 9 qui précise que toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public, mais que ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

...2

- L'article 48 qui précise que lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme.

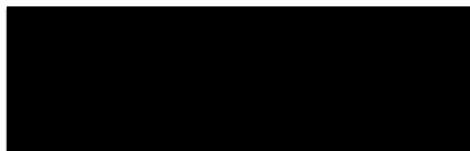
À cet effet, nous vous invitons à formuler une demande auprès du responsable d'accès de la ville de Montréal (arrondissement de Lachine), aux coordonnées suivantes :

M<sup>e</sup> Ann Tremblay  
Secrétaire d'arrondissement  
1800, boul. Saint-Joseph Lachine (Québec) H8S 2N4  
Téléphone : 438 354-5196  
ann.tremblay@montreal.ca

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Julie Lévesque

p. j.